



Questions du syndicat Cgt pour la réunion trimestrielle du CSSCT du 29 mars 2024



1. **Crochets palans culasses** : Suite à la mise en non-conformité par une société extérieure de maîtrise des risques concernant les crochets, est-il normal de les utiliser ?

Réponse direction : ***oui c'est normal, nous avons libre choix de prendre nos propres décisions à l'intérieur de l'établissement. L'entreprise de contrôle extérieur nous donne juste son avis.***

2. **Permis de conduire** : Lors d'interventions d'entreprises extérieures sur le site, est-ce qu'une copie du permis de conduire est demandée ?

Réponse direction : ***non à ce jour nous ne demandons pas le permis de conduire des entreprises extérieur. La loi nous donne pas le droit de l'exiger nous pouvons juste le demander.***

3. **Vapeur d'huile** : Avez-vous trouvé une entreprise pour analyser le problème sur les émanations de vapeurs ?

Réponse direction : ***nous allons refaire une analyse, vérifier les extracteurs et les nettoyer si besoin. Nous vous confirmons que les dernières valeurs relevées été bien en dessous des valeurs de références.***

4. **Procédure étiquettes rouges** : Veuillez nous donner la procédure officielle à suivre s'il y a une étiquette rouge de plus de 48 heures faite à la prise de poste ?

Réponse direction : ***critères basé sur l'évaluation des risques :***

AA : très grave possibilité de lésion mortelle ou irréversible : 48h

A : grave possibilité de lésion nécessitant des soins externes 10 jours

B : modéré possibilité de soins internes poussés : 1 mois

C : faible possibilité de soins internes mineurs : 3 mois

5. Douche 1b1 : A plusieurs reprises les douches de ce vestiaire rencontrent des dysfonctionnements. A ce jour, l'eau chaude met très longtemps à arriver. Pour le bien être des salariés ainsi que pour l'écologie nous vous demandons d'intervenir très rapidement afin de régler le problème définitivement.

Réponse direction : ***nous nous sommes rapprochés de Suez qui nous a informés que des problèmes de débit émanaient du réseau de la ville. Nous nous rapprocherons de la mairie et nous allons vérifier le chauffe-eau***

6. Rapport de contrôle : Nous vous demandons de nous transmettre le rapport du dernier contrôle des moyens de lavage.

Réponse direction : ***nous vous le transmettrons.***

7. Protection collectives : Nous vous demandons un point sur l'état d'avancement des protections collectives dans les différents secteurs.

Réponse direction : ***nous n'avons pas un plan d'action spécifique aux protections collectives. En revanche nous avons un plan d'action global sur la sécurité qui inclus les protections collectives.***

8. Campagne cardiaque : Nous vous demandons de refaire une campagne « cardio » comme fait par le passé pour que chaque salarié qui le souhaite puisse faire un électrocardiogramme.

Réponse direction : ***cela ce fait depuis deux ans, cette année ce sera approximativement vers septembre/octobre.***

9. Remplacement tenues de travail : Nous vous demandons d'accélérer le processus de remplacement des tenues de travail, actuellement des salariés attendent près de deux mois après la commande.

Réponse direction : ***normalement ca suit si vous avez des cas précis faites nous les remonter nous ferons avancer plus vite.***

10. Salarié souffrant : Nous vous demandons comment sont gérés les salariés qui nécessitent un retour à domicile ou une hospitalisation.

Réponse direction : *c'est le samu qui décide ou non de dépêcher une ambulance. Dans le cas où, il ne juge pas nécessaire de le faire, c'est au salarié de rentrer par ces propres moyens, si ce n'est pas possible nous le gardons sous surveillance jusqu'à sa fin de poste.*

11. Infirmières : Nous vous demandons comment sont assurés les salariés de l'infirmierie qui prennent leurs véhicules personnels pour emmener des salariés à l'hôpital.

Réponse direction : *elles sont assurées de la même manière que n'importe quel autre salarié se déplaçant à l'extérieur avec un ordre de mission.*

12. Véhicule de fonction : Nous vous demandons de mettre à disposition un véhicule dédié à l'infirmierie ainsi que des personnes compétentes pour véhiculer d'éventuel salarié souffrant.

Réponse direction : *il y a déjà quatre véhicules de services si il y en un de disponible ils peuvent s'en servir, mais nous n'en réserverons pas un spécifiquement à ce service.*

Le syndicat CGT

Le 04 avril 2024